

BUDGET 2025 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Ville de Sainte-Marie, le 9 décembre 2024. – Alors que l'année 2024 tire à sa fin, votre conseil municipal et son administration sont prêts à vous livrer le résultat du travail accompli au cours des derniers mois par la présentation du budget 2025 et son plan triennal d'immobilisations.

Soucieuse de maintenir une hausse raisonnable du compte de taxes et un fardeau fiscal respectable, l'administration de la Ville a travaillé avec rigueur à l'élaboration d'un budget 2025 rationnel et prévisionnel des années à venir.

Brève rétrospective de l'année 2024, laquelle fut remplie de belles réalisations et d'avancement à tous les niveaux, principalement avec la réalisation des projets suivants :

- ⇒ Réfection de voies publiques :
 - 1^{re} avenue du Parc-Industriel (en partie);
 - 1^{re} rue du Parc-Industriel (en partie)
 - 2^e avenue du Parc-Industriel (en partie).
- ⇒ Boulevard Taschereau Sud | Remplacement du ponceau au niveau du ruisseau Dupuis et réfection des services municipaux;
- ⇒ Modernisation de l'éclairage urbain (finalisation);
- ⇒ Aménagement d'un stationnement incitatif sur la route Cameron, dans la bretelle de l'autoroute 73 (en concertation avec la MRC de La Nouvelle-Beauce);
- ⇒ Mise aux normes de certains bâtiments et de divers équipements;
- ⇒ Poursuite des démarches du plan d'action menant à la revitalisation et la mise à niveau d'un espace terrain dans le parc industriel ouest (ancien secteur EACOM);
- ⇒ Construction de la nouvelle caserne de pompiers (en cours).

Par ailleurs, reflétant l'engagement de la Ville à enrichir ses espaces récréatifs, les actions prévues au Plan directeur des parcs et des espaces verts se sont poursuivies. Parmi les réalisations, on compte l'aménagement d'un nouveau module de jeu au parc Carter ainsi que l'expansion de la piste d'hébertisme au parc Dulac, offrant ainsi des infrastructures modernisées et diversifiées.

Dans un autre ordre d'idées, la direction générale ainsi que les Services d'urbanisme et de l'ingénierie ont poursuivi les démarches nécessaires à l'agrandissement du périmètre urbain, notamment avec l'achat d'une parcelle de terrain, laquelle s'avérait essentielle pour démarrer ce projet ambitieux au printemps 2025. D'autre part, le processus visant à relocaliser l'hôtel de ville et la bibliothèque hors de la zone inondable progresse favorablement. Ce projet sera au cœur des priorités du conseil pour l'année à venir.

Maintenant, le budget 2025 :

Pour la planification du budget 2025, nous avons pris en considération la mise à jour du nouveau rôle d'évaluation déposé par la MRC de La Nouvelle-Beauce établissant maintenant une valeur imposable de 2 011 980 300 \$. Par la suite, nous l'avons augmentée de 6,8 M\$ pour tenir compte de la construction d'un immeuble à logements et d'un immeuble commercial. Le rôle d'évaluation ajusté s'élève donc à 2 018 780 300 \$, soit une augmentation de 3,46 % par rapport à la valeur au rôle utilisée dans le budget 2024 de 1 951 178 300 \$. Les impacts en termes de revenus de taxes sont maintenant connus et budgétés.

La participation de tous les services s'est avérée très précieuse. Les efforts investis par chacun dans la planification de leurs activités ont largement contribué à l'élaboration d'un budget raisonnable, notamment par la réduction de leurs dépenses et le report de certains projets à l'année suivante, sans toutefois compromettre la qualité et le maintien des services essentiels.

La taxe spéciale pour les activités d'investissement imposée depuis 2004 a permis l'apport de financement comptant pour la valeur de près de 20 M\$ d'immobilisations. Cette taxe totalise 1,5 M\$ en 2025, ce qui permet d'acquérir des immobilisations sans recourir à l'endettement.

En détails chiffrés maintenant :

Revenus (variation des revenus) :

- Majoration des taxes foncières et des tarifications :	1 553 991 \$
Comprenant :	
- Actualisation du rôle :	615 340 \$
- Ajustement du taux de la taxe générale :	141 646 \$
- Augmentation des revenus liés au service de dette :	270 706 \$
- Augmentation des revenus de tarifications :	526 299 \$
- Compensations tenant lieu de taxes :	2 715 \$
- Transferts :	310 705 \$
- Services rendus :	844 698 \$
- Imposition de droits :	30 700 \$
- Amendes et pénalités :	(6 000) \$
- Autres revenus (revenus d'intérêts, etc.) :	(198 500) \$
	Total : <u>2 538 309 \$</u>

On note une augmentation des revenus de 2 538 309 \$ pour un total de 33 987 814 \$ comparativement à 31 449 505 \$ en 2024.

Dépenses (variation des dépenses) :

- Rémunération et charges sociales :	427 197 \$
- Sûreté du Québec :	70 967 \$
- Matières résiduelles :	213 084 \$
- Vidange des bassins :	1 564 840 \$
- Quote-part MRC :	60 855 \$
- Assurances générales :	34 731 \$
- Élections :	140 000 \$
- Électricité, carburant, chauffage :	26 390 \$
- Administration générale :	260 486 \$
- Sécurité publique :	117 863 \$
- Transport :	89 132 \$
- Hygiène du milieu :	252 020 \$
- Santé et bien-être :	0 \$
- Aménagement, urbanisme et développement :	33 063 \$
- Centre Caztel :	128 661 \$
- Loisirs et culture :	(48 496) \$
- Frais de financement :	47 856 \$
Total :	<u>3 418 649 \$</u>

Pour l'équivalent de 3 418 649 \$ d'augmentation pour un total de 32 236 722 \$ comparativement à 28 818 073 \$ en 2024.

Financement :

- Remboursement de capital (net de subvention) :	101 261 \$
Total :	<u>101 261 \$</u>

Pour l'équivalent d'une diminution de 101 261 \$ pour un total de 2 214 796 \$ comparativement à 2 113 535 \$ en 2024.

Affectations :

- Affectations et autres :	981 601 \$
Total :	<u>981 601 \$</u>

Pour l'équivalent d'une variation de 981 601 \$ pour un total de 463 704 \$ comparativement à (517 897) \$ en 2024.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant, c'est l'augmentation moyenne du compte de taxes du secteur résidentiel et nous tenons à préciser qu'elle ne tient pas compte des différences qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité. Rappelons que les présents calculs sont basés sur la valeur d'une maison moyenne.

EN 2025, LE TAUX MOYEN D'AUGMENTATION DU COMPTE DE TAXES SERA DE 3,27 % (2024 : 3,50 %)

La résidence moyenne selon notre rôle d'évaluation se situe à 295 670 \$ tout secteur confondu. Le compte de taxes moyen s'élève à 3 363 \$, soit une augmentation de 111 \$.

Notons que les tarifications des services d'aqueduc et d'ordures ont également été ajustées, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'opération.

- Aqueduc :250 \$ (augmentation de 35 \$)
- Égouts :110 \$
- Ordures :308 \$ (augmentation de 33 \$)
- Vidange de fosses septiques :120 \$

PROJETS MAJEURS EN IMMOBILISATIONS 2025

Pour la prochaine année financière, les projets majeurs seront :

- ⇒ Nouveau complexe municipal (incluant hôtel de ville et bibliothèque);
- ⇒ Agrandissement du périmètre urbain à l'est de l'autoroute;
- ⇒ Réfection du pavage – rang Saint-Étienne Nord;
- ⇒ Réfection des services municipaux – avenue Voyer;
- ⇒ Prolongement des services municipaux – 1^{re} et 2^e rue du Parc-industriel (secteur Eacom).

En chiffres et par catégories d'immobilisations maintenant :

- Infrastructures – eau potable :	11 201 000 \$
- Infrastructures – eaux usées :	9 247 800 \$
- Chemins, rues, routes, trottoirs et ponts :	10 866 200 \$
- Parcs et terrains de jeux :	500 000 \$
- Autres - infrastructures :	1 305 000 \$
- Bâtiments :	32 430 000 \$
- Véhicules :	1 455 000 \$
- Ameublement et équipement de bureau :	100 000 \$
- Machinerie, outillage et équipements divers :	829 000 \$

POUR UN TOTAL DE : 67 934 000 \$

Ces immobilisations seront financées de la manière suivante :

- Paiement comptant – taxes :	1 350 000 \$
- Promoteurs :	7 400 000 \$
- Fonds de roulement :	589 000 \$
- Surplus affecté :	5 445 000 \$
- Subventions gouvernementales :	29 888 000 \$
- Emprunt :	23 262 000 \$
	POUR UN TOTAL DE : <u>67 934 000 \$</u>

Ainsi, nous nous engageons à continuer à vous offrir des services de qualité en fonction de vos attentes. Ces engagements se feront dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la capacité de payer de nos concitoyen-ne-s.

Le conseil municipal et toute son organisation assurent aux Mariverain·e-s qu'ils continueront à offrir une gestion ferme et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et orientations seront centrés sur des suivis de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Source : M. Gaétan Vachon
Maire de la Ville de Sainte-Marie
(418) 387-2301

Renseignements : M. Jacques Boutin
Directeur général
(418) 387-2301
jacques.boutin@sainte-marie.ca

Mme Véronik Berthiaume
Directrice du Service des finances et de l'administration par intérim
(418) 387-2301
veronik.berthiaume@sainte-marie.ca